

Extract Mortuaire Commune de Nancy, hopital militaire de
 Nancy Département de la Meurthe
 Du Registre des decès dudit hopital a été Extrait ce qui suit
 le Sr paternelle Jean François Fusilier au trente quatrième
 Regiment d'infanterie de ligne natif de Wizernes arrondissement
 de St omer département du Pas de Calais, est entré audit
 hopital le vingt deux du mois de décembre l'an 1806
 et y est decédé le vingt trois du mois de fevrier mil huit
 cent sept par suite de fièvre : je souigné économe dudit
 hopital certifie le présent Extrait véritable et conforme
 au Registre des decès dudit hopital : fait a Nancy le
 vingt deux du mois d'aout 1810 : Signé S Augustine
 Henry : nous commissaire des guerres chargé de la police
 de l'hopital militaire de Nancy certifions que la signature
 cy dessus est celle de M^{me} Augustine Henry économe
 et que foi doit y être ajoutée : fait a Nancy le 22 du
 mois d'aout 1810 Signé Dumaty et Scellé :
 le présent extrait mortuaire a été transcrit audit
 Registre par nous Maire souigné le six septembre
 mil huit cent dix

D.1807.2.23b Nancy, acte transcrit à Wizernes le 6 septembre 1810

Extrait mortuaire commune de Nancy, hopital militaire de
 Nancy Département de la Meurthe

Du Registre des decès dudit hopital a été Extrait ce qui suit :

le Sr paternelle Jean François fusilier au trente quatrième
 Regiment d'infanterie de ligne natif de Wizernes arrondissement
 de St omer ,département du Pas de Calais , est entré audit
 hopital le vingt deux du mois de décembre l'an 1806
 et y est decédé le vingt trois du mois de fevrier mil huit
 cent sept par suite de fièvre : je souigné économe dudit
 hopital certifie le présent Extrait Véritable et conforme
 au Registre des decès dudit hopital : fait a Nancy le
 vingt deux du mois d' aout 1810 : signe S augustine
 Henry : nous commissaire des guerres chargé de la police
 de l'hopital militaire de Nancy certifions que la signature
 cy dessus est celle de M^{me} augustine Henry econom
 et que foi doit y être ajoutée : fait a Nancy le 22 du
 mois d'aout 1810 Signé Dumaty et Scellé :

le présent extrait mortuaire a été transcrit audit
 Registre par nous Maire souigné le six septembre
 mil huit cent dix

LjCleuet